



**CENTRE SPECIALISE OBESITE
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**CAHIER DES CHARGE DE L'ORGANISATION DE LA
REUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE
(RCP) DE RECOURS REGIONAL
POUR LA PRISE EN CHARGE MEDICALE ET/OU
MEDICO-CHIRURGICALE DE L'OBESITE SEVERE ET/OU
MULTI-COMPLIQUEE
DES ENFANTS ET DES ADULTES**

Août 2014

TEXTES DE REFERENCE

Plan National Obésité

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_Obesite_-_interactif.pdf

Recommandations HAS obésité (2011)

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1104700/reco2clics-surpoids-et-obesite-de-ladulte-prise-en-charge-medicale-de-premier-recours

Recommandations Has obésité enfant (2011)

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1225387/obesite-enfants-adolescents-recommandations

Recommandations HAS chirurgie de l'obésité (2009)

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_765523/obesite-prise-en-charge-chirurgicale-chez-l-adulte-synthese-des-recommandations

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1139240/recommandation-obesite-prise-en-charge-chirurgicale-chez-l-adulte

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_899497/chirurgie-de-l-obesite-prise-en-charge-pre-et-postoperatoire-du-patient-serie-de-criteres-de-qualite

Centres spécialisés de l'obésité (2012)

<http://www.sante.gouv.fr/centres-specialises-et-centres-integres-pour-la-prise-en-charge-pluridisciplinaire-des-patients-atteints-d-obesite-severe-ou-multi-compliqueeorganisation-des-filieres-de-prise-en-charge-dans-les-regions.html>

SOMMAIRE

1. Objectifs.....	P. 4
1.1 Objectif Général	P. 4
1.2 Objectifs Spécifiques	P. 4
2. Référent coordonnateur de la RCP	P. 4
3. Catégories de professionnels participants à la RCP	P. 4
4. Périodicité et lieu des réunions	P. 5
5. Modalités d'organisation et de déroulement des réunions	P. 5
5.1 Transmission des informations	P. 5
5.2 Déroulement de la RCP	P. 6
5.3 Suivi après la RCP	P. 6
6. Critères et modalités de sélection	P. 6
7. Les modalités de traçabilité de l'activité et leur archivage	P. 7
8. Confidentialité	P. 7
9. Evaluation	P. 7
10. Révision du cahier des charges	P. 7
Annexe 1 : Les membres de la RCP	P. 8
Annexe 2 : La Fiche Patient	P. 9

1. Objectifs de la RCP

1.1 Objectif général

Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) regroupent des professionnels de santé de différentes disciplines et dont les compétences sont indispensables pour prendre une décision accordant aux patients la meilleure prise en charge en fonction de l'état des connaissances scientifiques du moment.

Les décisions peuvent concerner la stratégie diagnostique et thérapeutique initiale ou lors d'une reprise évolutive.

Au cours des RCP, les dossiers des patients présentés par le médecin ou le chirurgien référent sont discutés de façon collégiale. La décision prise est tracée, puis soumise et expliquée au patient.

Le rôle du CSO est d'organiser pour la région, une RCP à disposition de l'ensemble des établissements et des professionnels de santé de deuxième recours, les critères d'inclusion étant l'obésité sévère, massive et/ou multi-complicquée de l'enfant et de l'adulte.

1.2 Objectifs spécifiques

Proposer un Programme Personnalisé de Soins (PPS) ou la modification du programme en cours, un parcours de soins adapté à la situation clinique du patient en tenant compte de sa demande et des ressources disponibles.

2. Référent coordonnateur de la RCP

M. le Docteur Patrick Lefebvre, endocrinologue au CHU de Montpellier, Hôpital Lapeyronie assurera la coordination de la RCP en collaboration avec l'assistant partagé entre les 2 CHU (Montpellier/Nîmes) et en lien avec Madame Marine Vidal, coordinatrice régionale du CSO.

3. Catégories de professionnels participant à la RCP

L'équipe pluridisciplinaire de la RCP Obésité comporte au minimum les 3 membres suivants du CHU de Montpellier :

- Un médecin endocrinologue qualifié ou un médecin titulaire du DESC de nutrition ou son équivalence,
- Un chirurgien qualifié en chirurgie digestive (DES et DIU de chirurgie de l'obésité ou son équivalence),
- Un psychiatre ou un psychologue,



En outre, pour les dossiers concernant les enfants ou adolescents, un pédiatre sera présent.

Les membres de la RCP se feront systématiquement assister par un des médecins référents de chaque SSR de recours régional (enfants/adultes) (**Cf. Annexe 1**).

D'autres intervenants peuvent être invités :

- Un pédopsychiatre,
- Un anesthésiste,
- Un diététicien,
- Une assistante sociale, un enseignant éducateur médico-sportif, ...
- D'autres médecins spécialistes : gastro-entérologues, pneumologues, cardiologues, néphrologues, ...)

4. Périodicité et lieu des RCP

Le rythme de la RCP Obésité est fixé à **4 réunions minimum par an**, soit 1 par trimestre.

Elle se tiendra sur le site du CSO selon un calendrier préalablement établi et diffusé.

Ce calendrier est disponible auprès de la Coordinatrice du Centre Spécialisé, Madame Marine Vidal et, ultérieurement sur le site internet du CSO.

5. Modalités d'organisation et de déroulement des réunions

5.1 Transmission des informations

• L'inscription du dossier à la RCP se fait par la transmission au CSO par le médecin référent qui suit le patient d'une fiche standardisée appelée « fiche patient » (**Cf. Annexe 2**).

Chaque « fiche patient » regroupe **l'ensemble** des informations cliniques, psycho-sociales et les antécédents de prise en charge du patient nécessaires pour discuter du dossier en RCP.

• La « fiche patient » est envoyée par courrier postal à Madame Marine Vidal au minimum 15 jours avant la réunion à l'adresse suivante :

Hôpital Lapeyronie - A l'attention de Madame Marine Vidal
Secrétariat Unité Nutrition Diabète
371 avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tel : 07 88 01 40 62

• Une liste de présence est établie et validée par le Coordonnateur de la RCP. Il transmet le compte-rendu de la décision collégiale au médecin adresseur.

5.2 Déroulement de la RCP

- Emargement des participants pour un respect du quorum.
- Le médecin adresseur est invité à participer physiquement ou par visioconférence à la RCP.

5.3 Suivi après la RCP

- Après avis de la RCP, chaque dossier examiné fait l'objet d'un compte-rendu présentant la stratégie thérapeutique qui sera adressée au médecin qui suit le patient et/ou son médecin traitant s'il est différent.
- Chaque RCP fait l'objet d'un document de synthèse comportant la date de la réunion, le nom et signature des participants, le nombre de dossiers examinés et les avis rendus. Ce document sera adressé aux participants membres de la RCP.
- Le médecin adresseur est chargé d'explicitier le Programme Personnalisé de Soins (PPS) défini en RCP à leurs patients, qui restent libres d'accepter ou de refuser la décision de prise en charge.
- Le médecin adresseur fait part au CSO de la décision finale retenue.

6. Critères et modalités de sélection

2 Types de dossiers peuvent être présentés en RCP de recours régional : obésité sévère, massive et/ou multi-complicquée pédiatrique ou adulte.

Les critères et modalités de sélection des cas présentés sont ceux définis par les recommandations de la HAS.

Les cas suivants **pour lesquels un geste chirurgical pourrait être nécessaire** devront **obligatoirement** être présentés en RCP de recours régional :

- **Les moins de 18 ans** (enfants ou adolescents),
- Les personnes âgées de **+ de 70 ans**,
- Les patients atteints **d'une obésité syndromique**,
- Les patients avec des **risques anesthésiques prévisibles** et/ou une **réanimation potentiellement difficile en post-opératoire**, dont la RCP doit valider le plateau technique,

- Les patients présentant des **troubles du comportement alimentaire** sévères et non stabilisés,
- Les patients présentant des **troubles psychiatriques importants** et non réglés, dont les addictions aux drogues dures ou à l'alcool,

D'autres situations peuvent faire l'objet de demandes d'avis de la RCP de recours, comme par exemple :

- Traitement par immunosuppresseurs,
- Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, pathologie tumorale récente, pathologie infectieuse chronique,
- Etc.

7. Modalités de traçabilité de l'activité et leur archivage

La fiche RCP fait l'objet d'un archivage au sein du CSO :

Les feuilles d'émargements validant la présence des participants à chaque RCP

- Les fiches standardisées de chaque patient
- Un listing précisant la date de présentation du dossier, les coordonnées du patient, le nom des professionnels suivant le patient et l'avis donné par la RCP

8. Confidentialité

Tous les participants à la RCP, occasionnels et réguliers, s'engagent à respecter le secret professionnel et la confidentialité de l'ensemble des données personnelles portées à leur connaissance.

9. Evaluation

Un rapport d'activité sera élaboré.

Les critères suivants seront évalués de façon annuelle :

- Respect du chemin clinique du patient
- Présence des membres obligatoires du quorum
- Nombre de dossiers examinés
- Origine des dossiers examinés
- Décisions prises
- Respect de ces propositions (Audit des pratiques par le CSO)

10. Révision du cahier des charges

Le cahier des charges sera révisé périodiquement en fonction des demandes, des éventuels manquements constatés dans le bon déroulement des RCP de l'évaluation mentionnée ci-dessus et de la réglementation.

ANNEXE 1 : MEMBRES DE LA RCP

Médecin coordonnateur de la RCP : Docteur Patrick Lefebvre, endocrinologue

NOM	FONCTION	HOPITAL/SSR
AU TITRE DU CSO		
Professeur Antoine Avignon	Endocrinologue	CHU de Montpellier Hôpital Lapeyronie
Docteur Claire Jeandel	Pédiatre	CHU de Montpellier Hôpital Arnaud-de-Villeneuve
Professeur David Nocca	Chirurgien	CHU de Montpellier Hôpital Saint-Eloi
Professeur Eric Renard	Endocrinologue	CHU de Montpellier Hôpital Lapeyronie
AU TITRE DES CENTRES SSR DE RECOURS REGIONAL		
Docteur Cécile Raverdy	Pédiatre	SSR Institut Saint-Pierre
Docteur Delphine Masson	Médecin Généraliste	SSR Institut Saint-Pierre
Docteur Michel Rodier	Endocrinologue	CHU de Nîmes SSR Grau-du-Roi
Docteur Sophie Schuldiner	Endocrinologue	CHU de Nîmes SSR Grau-du-Roi
Docteur Véronique Taillard	Endocrinologue	CHU de Nîmes SSR Grau-du-Roi
AU TITRE DU CHRU DE MONTPELLIER		
Professeur Sébastien Guillaume	Psychiatre	CHU de Montpellier

*L'intervention d'un(e) pédopsychiatre ainsi que celle d'un(e) psychologue pourront être sollicitées en tant que de besoin

ANNEXE 2 : FICHE PATIENT RCP DE RECOURS
CENTRE SPECIALISE DE L'OBESITE – LANGUEDOC-ROUSSILLON

Date de la RCP de recours : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Partie à compléter par le praticien référent du patient avant la présentation en RCP

IDENTIFICATION PATIENT

Nom : Prénom :

Sexe : F H Date de naissance :/...../..... Age :

Nationalité : Lieu du domicile :

IDENTIFICATION DU MEDECIN DEMANDANT L'AVIS

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Chirurgien Médecin spécialiste Pédiatre

Date de la RCP locale :/...../.....

IDENTIFICATION DES AUTRES MEDECINS REFERENTS DU PATIENT

Endocrinologue ou médecin nutritionniste :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Chirurgien :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Psychiatre ou pédopsychiatre :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Médecin traitant :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :



IDENTIFICATION DES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE DU PATIENT

Diététicienne :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Psychologue :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Enseignant en Activité Physique Adaptée :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Assistante Sociale :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

Accompagnement éducatif :

Nom : Prénom : Lieu d'exercice :

MOTIF DE PRESENTATION DU DOSSIER EN RCP DE RECOURS

- Indications hors recommandations
- Pathologies complexes associées
- Ré-intervention / Chirurgie de révision
- Risque anesthésique élevé

Question posée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



FICHE PATIENT RCP DE RECOURS
CENTRE SPECIALISE DE L'OBESITE – LANGUEDOC-ROUSSILLON

Partie à compléter par le responsable de la RCP pendant la présentation en RCP

CONTEXTE DE LA RCP DE RECOURS

Cas déjà discuté en RCP locale : Oui Non

Date de la RCP locale : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Conclusion :

.....

.....

CONCLUSION DE LA REUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLAIRE

Date de la RCP de recours : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Nom du médecin responsable de la RCP de recours :

Proposition de prise en charge :

Prise en charge médicale : Ambulatoire Hospitalisation

Prise en charge chirurgicale

Prise en charge en SSR : Pré-chirurgie Post-chirurgie Autre

Prise en charge en réseau d'obésité infantile

Suivi psychologique ou psychiatrique

Suivi diététique .

Suivi par une assistante sociale

Suivi par un enseignant en Activité Physique Adaptée

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....